



AVRIL 2022

Votre Mairie est ouverte : de 8h45 à 12h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi
Le maire reçoit sur rendez-vous.

 **05 59 33 19 84**
 **mairie@uzein.fr**
 **uzein.fr**
 **Commune d'Uzein**

Le mot du maire

Ce dimanche a lieu le premier tour des élections présidentielles, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h dans la salle du conseil municipal et des mariages. En France, nous avons le privilège de vivre dans une démocratie, chance qu'aimeraient bien avoir d'autres pays où les oppositions sont muselées sous diverses formes. Certes, le système démocratique français et ces élections sont loin d'être parfaits, toutefois, VOTONS les 10 et 24 avril 2022 !

Comme pour toutes les élections, les villageois, inscrits sur les listes électorales, désirant faire partie du bureau de vote, sont priés de se manifester à la mairie.

Depuis un mois, le travail des élus a consisté à boucler le budget 2022, avec l'aide experte de notre DGS, Isabelle BARITEAUD. Jamais depuis 2014 un budget n'avait été aussi difficile à concevoir, avec les variations incertaines des dépenses d'énergie et la réalisation des gros projets de la commune avec la reconstruction du restaurant scolaire et extension de l'école, du périscolaire et du centre de loisirs d'un montant HT de 2 M€. Plus de détails dans le prochain bulletin car ce budget devrait être voté le vendredi 15 avril lors du prochain conseil municipal. En revanche, les taux d'imposition ont été votés lundi dernier ; ils restent en dessous des taux des villages de notre strate.

Bien à vous, Eric CASTET.

Séance du conseil municipal du lundi 4 avril 2022

1. M. le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2022, notamment : - la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation des résidences principales, qui doit conduire à sa suppression totale en 2023,
- les dispositions législatives applicables en matière de fixation des taux,
- les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année notifiés par la Direction Générale des Finances Publiques.

Considérant les projets d'investissements prévisionnels pour 2022, Considérant que le produit fiscal attendu nécessaire est de 453 410 €, et le niveau des taux de la commune au regard des taux des autres communes environnantes, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, VOTE à l'unanimité, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 suivants:

Taxes	Taux d'imposition communaux 2021	Taux votés pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit correspondant
Foncier bâti	23.96	24.44	1 716 000	419 390
Foncier non bâti	48.55	49.52	68 700	34 020
PRODUIT FISCAL ATTENDU				453 410

Informations diverses

1. Permanences Plate forme de broyage à Uzein : Le succès lors de ce premier trimestre va vraisemblablement conduire les élus à renouveler le dépôt de branches à partir du début de l'automne 2022.

2. Frelons asiatiques : c'est encore le moment de les piéger ! (voir BM mars)



3 Les moustiques tigres : C'est l'affaire de tous !

Cet ennemi prend naissance dans 90 % des espaces privés et ne vit que dans un rayon de 150 m maximum de ces sites dans des contenants remplis d'eau de pluie stagnante. (voir détails pour lutter dans le précédent bulletin).



4 « RESPECT DU VOISINAGE » : RAPPELS !!!

Travaux de bricolage et de jardinage : - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

5 L'arrivée du portail citoyen IMPORTANT

Dans le cadre du Schéma de Mutualisation du Numérique de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, la commune d'Uzein va pouvoir bénéficier d'un « portail citoyen ».

Sa mise en application sera progressive, avec une 1ère étape dès le 02 Mai 2022 : la gestion de la restauration scolaire via un « Portail Famille ». Ainsi, les familles, dont les enfants sont scolarisés à l'école d'Uzein, passeront à compter de cette date par une plateforme en ligne pour commander ou annuler les repas de leurs enfants (les courriels ne seront plus à envoyer au service de restauration scolaire).

Les familles concernées recevront vers le 15 Avril 2022 un courrier indiquant le lien du Portail, ainsi qu'un code abonné. Elles recevront également un courriel, avec en pièce jointe une notice pour la création de leur compte (l'expéditeur du courriel sera : nepasrepondre@gestionenfance.com, spam à vérifier en cas de non réception).

Attention : il faudra impérativement que les familles aient créé leur compte sur le portail entre la réception du courrier et le 1er Mai 2022 ! Sans cela les modifications d'inscriptions au restaurant scolaire ne pourront pas être pris en compte au-delà du 02 Mai 2022.

Pour plus de facilités, les réservations « habituelles » de repas seront déjà effectués sur le portail de chaque famille (selon les inscriptions notées sur le dossier unique). A compter de la rentrée scolaire 2022/2023, ce sont les familles qui seront chargées d'effectuer les réservations (possibilité d'effectuer une inscription en « masse » pour la totalité de l'année scolaire).

Le secrétariat de mairie se tiendra bien sûr à la disposition des familles pour les aider à effectuer les démarches nécessaires à la création de leur compte sur le nouveau portail.

(le lien du portail sera disponible sur le site internet de la mairie : uzein.fr, dans l'onglet PORTAIL FAMILLE, ou directement : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieDeUzein64230/accueil>).

6 Le service Flexilis (Pau Béarn Pyrénées Mobilités) dans notre commune

Flexilis, c'est le service de transport à la demande sur réservation du réseau IDELIS.

Depuis le 28 février, le fonctionnement a évolué. Les clients peuvent effectuer un déplacement dans un rayon de 12 km depuis leur domicile ou un point d'arrêt.

Decouvrez ce service sur la vidéo explicative sur le lien <https://we.tl/t-5B3uq4e7sc>

Pour toutes informations : 08 05 03 01 50 ou [sur le site IDELIS](https://www.idelis.fr).

7 Elections présidentielles et Procurations : L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 et vous permettront d'élire vos députés. Le vote se fera à l'urne ou par procuration.

•Comment vérifier son inscription sur les listes électorales ?

Sur le site : Service-Public.fr -> Particuliers -> Papiers – Citoyenneté -> Elections

•Quand et comment donner procuration ?

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez également vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Attention ! Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de 2 procurations, dont 1 seule établie en France. Un mandataire peut donc être porteur :

- Soit d'1 seule procuration établie en France (dans un consulat) Soit d'1 seule établie à l'étranger (dans un consulat)
- Soit d'1 procuration établie à l'étranger Soit de 2 procurations établies à l'étranger.

8 Mise à jour du plan cadastral Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre SAURAT NICOLAS, aidé d'un aide-géomètre, pourra être amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan : constructions nouvelles, additions de construction, garages, vérandas, piscines, démolitions, etc ...

La période d'intervention sera : MARS - AVRIL 2022

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi N° 374 du 6 Juillet 1943, article 1er. Je vous demande donc de lui réserver un bon accueil.

Retrouvez ce bulletin municipal papier en mairie ou à l'épicerie, en version numérique dès le premier mercredi du mois sur le site et la page Face Book. D'autres articles illustrés, non présents dans ce bulletin se trouvent aussi sur le site uzein.fr, et des actualités flash sur le compte facebook de la commune.

Informations des associations et des sections du Foyer Rural d'Uzein

1. Association des donneurs de sang : La prochaine collecte de don du sang aura lieu à Lescar le mercredi 20 avril de 15h30 à 19h00, Villa des 7 Moulins (après Castorama) Prendre RDV comme d'habitude "dondesang.efs.santé.fr". Venez nombreux à cet acte de civisme. Merci pour les malades.

2. Association UNC et amicale des Anciens Combattants d'Uzein/Momas : A la suite de notre assemblée générale du 11 mars 2022, notre porte-drapeau officiel, Monsieur Etienne Mieussens nous a informés de ses problèmes physiques et qu'il lui était désormais difficile de porter le drapeau communal lors des cérémonies officielles. Nous sommes donc à la recherche d'une personne volontaire et disponible pour honorer cette fonction à la commune d'Uzein. Vous avez sûrement lu dans la presse que quelques communes comme Arthez de béarn, Mazerolles, Pau, Lescar utilisaient des cadets comme porte-drapeaux. Ce sont des jeunes volontaires ayant effectué leur SNU (service national universel) et qui ont rejoint l'UNC pour effectuer leur MIG (mission d'intérêt général). Pour être porte drapeau, il faut être âgé de 16 ans et en possession de tous ses droits civiques. L'idéal serait bien évidemment une jeune fille ou un jeune garçon de la commune volontaire SNU. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements concernant cette fonction, Daniel Laleu tel n° 0628575319 ou 0559331029

3. FOYER RURAL Section Histoire et Patrimoine Local : La prochaine réunion des membres et intéressés par ce projet et l'association aura lieu le mercredi 27 avril 2022 à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

4. Centre de loisirs communal « Le Petit Prince » : les vacances de printemps

Le Petit Prince
Accueil de Loisirs

Du 19 au 29 avril 2022 : Fais ce qu'il te plaît !!!
Le Petit Prince et la Chocolaterie

Expression : Scène, mimer, jouer, costumes, chanter, marionnettes, écriture, danser, imagine...

Plein air et Sensoriel : Soleil, courir, respirer, dehors, toucher, sauter, attraper, grimper, crier...

Arts visuels : Artistes, mélanges exposition, couleurs, nuances, création, peinture, contours, dessin...

Détente : Repos, douceur lecture, pénombre, calme, refuge, cocon, buller, rêver.

Ludothèque et Construction : Stratégie, apprendre, assembler, coopérer, ludique, modeler, gagner, plaisir...

Nos idées, nos envies : Jeux collectifs, sportifs parcours de motricité, atelier cuisine, scientifique...

Suivez nous sur ALSHLePetitPrince Contact : clsh.uzein@orange.fr Informations : lepetitprinceuzein.fr

5. LPVB Volley-Ball

Dans la salle municipale d'Uzein, venez encourager notre équipe fanion de Nationale2 les 10 avril et 1 mai match à 15h. Match de fin de saison à enjeux pour le maintien !!!

6. Journée de divertissement dans un but lucratif

RENDEZ-VOUS

Date et heure : 23 Avril 2022. Entre 10h et 18h

Lieu : Salle polyvalente d'Uzein

Entrée : Gratuite

Dons : Tout compte ! (Endroits signalisés sur site pour vos dons)

Vous êtes cordialement invités à une **journée de divertissement dans un but caritatif.**

Link & Help c'est un évènement organisé par 6 étudiants de CESI Pau, dans le cadre d'une formation sur la gestion de projets.

Au bénéfice de l'Association « En avant pour Capucine »
En partenariat avec le comité des fêtes d'Uzein

ACTIVITÉS

- **Tournoi de Foot.**
→ 5 joueurs / 5€ par joueur / Lot à la clé. Contacter Hugo Arrebolle : 07.81.17.37.63 pour réservation. RDV 9h30
- **Tournoi de Pétanque.**
→ 2 joueurs / 5€ par joueur Lot à la clé / RDV 14h00
- **Jeux de société (Blabell...)**
- **Démonstration de Kung-fu.**
- **Musique.**
- **Vente de boissons et de nourriture.**
- **Information sur Capucine et l'Association.**
- **Activités pour les enfants.**